



VILLE DE ARUE

Date de convocation 14 mai 2024
Date de séance 22 mai 2024

Délibération du Conseil Municipal N°2024/14 du 22 mai 2024

Approuvant les projets en fonctionnement, au titre de la programmation 2024, du contrat de ville, leurs plans de financement et autorisant Madame le Maire à signer la convention de financement du Contrat de Ville

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mai à dix-sept heures quatorze minutes.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Teura IRITI, Maire.

Etaient présents :

Nombre de conseillers	
En exercice	33
Présents	26
Procuration	07
Votants	33
Pour	33
Contre	00
Abstention	00

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.

Nom-Prénom	Présent	Absent	Procuration
Mme Teura IRITI	X		
M. Gilles TEAUNA		X	M. Francis BONNO
Mme Vahinetua TUAHU	X		
M. Jacky BRYANT	X		
Mme Anna YON YUE CHONG	X		
M. Edgar TEHAHE	X		
Mme June FREELAND	X		
M. Errol BENNETT		X	Mme Muriel LYAU
Mme Laïza PEU	X		
Mme Turia ARAPA	X		
M. Francis BONNO	X		
Mme Micheline BANNER	X		
Mme Bernadette VANE	X		
M. Clet HAMBLIN		X	M. TEHAMOANA Claudino
M. Claudino TEHAMOANA	X		
M. Yves TERIITAU	X		
M. Jérémie CHAINE		X	Mme Moeata MALINOWSKI
Mme Taiana TEHEI		X	Mme Bernadette VANE
Mme Mirella TEIKITOHE	X		
Mme Muriel LYAU	X		
M. Heimanu TERAÏ	X		
Mme Tehani YAO	X		
M. Raanui ARIITAI	X		
Mme Moeata MALINOWSKI	X		
M. Lémuel BROTHERS	X		
M. Hurimana TEIHO	X		
Mme Mélodie TEARIKI	X		
Mme Eve VOHI		X	Mme Vahinetua TUAHU
M. Frédéric DAFNIET	X		
Mme Tahiapitiani TIMAU	X		
M. Tepuanui SNOW	X		
M. Atonia MAITIA		X	Mme Tahiapitiani TIMAU
M. Joël BONNO	X		

Formant la majorité des membres en exercice.

- Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n° 31-AA du 06 janvier 1972 ;
- Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 portant extension des premières, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales, aux communes de la Polynésie Française, à leurs groupements et à leurs établissements publics modifiée par les loi n°2007-1720 du 7 décembre 2007 et n°2007-1787 du 20 décembre 2007 ;
- Vu le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des premières, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales, aux communes de la Polynésie Française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu l'arrêté n°234/IDV du 27 avril 2005 instituant un syndicat mixte entre les communes de Arue, Faa'a, Papeete, Pirae, Punaauia, Mahina et la Polynésie française pour la gestion du Contrat de Ville de Papeete ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal n°2015/41 du 19 mai 2015 approuvant le projet de Contrat de Ville 2015/2020, autorisant Madame le Maire à signer ;
- Vu le Contrat de Ville de l'agglomération de Papeete 2015-2020 signé le 30 juin 2015 entre le Syndicat mixte en charge de la gestion du Contrat de ville, l'Etat, la Polynésie française et les communes de Mahina, Arue, Pirae, Papeete, Faa'a, Punaauia, Paea, Papara et Moorea-Maiao, ensemble son avenant n°1 du 10 mai 2017.
- Vu l'avenant n°2 au Contrat de Ville 2015-2020 en date du 30/08/2019, prorogeant celui-ci jusqu'au 31/12/2022 ;
- Vu l'avenant n°3 au Contrat de Ville 2015-2020 en date du 09/11/2022, prorogeant celui-ci jusqu'au 31/12/2023 ;
- Vu l'avenant n°4 au Contrat de ville 2015-2020 en date du 19/01/2024, prorogeant celui-ci jusqu'au 31/12/2024 ;
- Vu la délibération du Syndicat mixte en charge du Contrat de Ville de l'agglomération de PAPEETE n°06-2024 du 03 mai 2024 approuvant la participation financière du Syndicat mixte aux projets en fonctionnement « standard » examinés en commission de programmation des projets du 03 mai 2024 ;
- Vu la délibération du Syndicat mixte en charge du Contrat de Ville de l'agglomération de PAPEETE n°06-2024 du 03 mai 2024 approuvant la participation financière du Syndicat mixte aux projets éligible au dispositif « Quartier d'été 2024 » examinés en commission de programmation des projets du 03 mai 2024 ;
- Ouï les explications fournies par Madame Teura IRITI, Maire ;
- Après en avoir délibéré ;
- En sa séance du 22 mai 2024.

A l'unanimité des membres présents et représentés :

- Pour : 33
- Contre : 00
- Abstention : 00

Le Conseil Municipal adopte

Article 1. - Approuve les treize (13) projets en fonctionnement et leur plan de financement comme suit :

Piliers	INTITULE DES PROJETS	COUTS TTC EN FCFP	FINANCEMENTS EN FCFP ET TAUX DE PARTICIPATION EN %			
			Contrat de Ville		Fonds propres de la Ville de Arue	
Emploi et développement économique	1 - S'investir pour son avenir	2 982 515	1 491 257	50%	1 491 258	50%
	2 - Formation horticulture	1 017 823	508 912	50%	508 912	50%
Cadre de vie	3 - Pu'o'oro	2 075 901	830 360	40%	1 245 541	60%
	4 - Papaoa ora	3 159 673	1 263 869	40%	1 895 804	60%
	5 - Erima stop chalala action	3 149 737	1 259 895	40%	1 889 842	60%
	6 - la vai ma noa to'u aroa	3 341 710	1 336 684	40%	2 005 026	60%
	7 - Hotuatau	5 427 531	2 171 012	40%	3 256 219	60%
Cohésion sociale	8 - Projet sportif aquatique et communication	19 895 595	5 968 679	30%	13 926 917	70%
	9 - Programme communal culturel	8 892 420	3 556 968	40%	5 335 452	60%
	10 - Te here te aroha	3 540 018	1 416 007	40%	2 124 011	60%
	11 - Ueue ana'e	1 027 828	411 131	40%	616 697	60%
	12- Pétanque	886 895	354 758	40%	532 137	60%
	13 - Aroa va'a no arue	1 363 084	545 234	40%	817 850	60%
TOTAL DES COUTS EN FCFP		56 760 730	21 114 766		35 645 964	

Article 2. - Autorise Madame le Maire à signer les conventions de financement avec le Syndicat Mixte en charge de la gestion du Contrat de Ville pour la mise en œuvre des projets cités à l'article 1.

Article 3. - La recette et la dépense sont imputables en section de fonctionnement du budget principal de l'exercice en cours.

Article 4. - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif ou à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 5. - La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit.

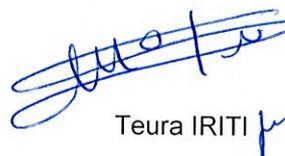
Madame le Maire atteste, sous sa responsabilité, que le présent acte a été transmis à la Subdivision administrative des Iles du Vent

Le **28 MAI 2024**

Et notifié à l'intéressé(e) ou publié

Le **28 MAI 2024**

Madame le Maire


Teura IRITI



Note explicative de synthèse de la délibération n°2024/14 du 22 mai 2024

Approuvant les projets en fonctionnement, au titre de la programmation 2024, du contrat de ville, leurs plans de financement et autorisant Madame le Maire à signer la convention de financement du Contrat de Ville

La Ville de Arue est membre du syndicat mixte depuis 2005 et a émis depuis, des demandes de cofinancement au titre du contrat de ville.

En 2023, 10 programmes ont été retenus en fonctionnement, pour un montant total de 49 428 131 FCFP, cofinancés à hauteur de 20 670 381 FCFP par le contrat de ville et la Ville de Arue a pris à sa charge 28 757 750 FCFP.

Pour 2024, 13 programmes en fonctionnement, (soit 3 de plus par rapport à l'an dernier), ont été déposés par la Ville de Arue, afin de solliciter le cofinancement du contrat de ville. Ils sont portés par le service « actions et cohésion » à l'attention des publics de nos quartiers prioritaires.

Ils vous sont présentés comme suit :

Piliers	INTITULE DES PROJETS	COUTS TTC EN FCFP	FINANCEMENTS EN FCFP ET TAUX DE PARTICIPATION EN %			
			Contrat de Ville		Fonds propres de la Ville de Arue	
Emploi et développement économique	1 - S'investir pour son avenir	2 982 515	1 491 257	50%	1 491 258	50%
	2 - Formation horticulture	1 017 823	508 912	50%	508 912	50%
Cadre de vie	3 - Pu'o'oro	2 075 901	830 360	40%	1 245 541	60%
	4 - Papaoa ora	3 159 673	1 263 869	40%	1 895 804	60%
	5 - Erima stop chalala action	3 149 737	1 259 895	40%	1 889 842	60%
	6 - la vai ma noa to'u aroa	3 341 710	1 336 684	40%	2 005 026	60%
	7 - Hotuatau	5 427 531	2 171 012	40%	3 256 219	60%

Cohésion sociale	8 - Projet sportif aquatique et communication	19 895 595	5 968 679	30%	13 926 917	70%
	9 - Programme communal culturel	8 892 420	3 556 968	40%	5 335 452	60%
	10 - Te here te aroha	3 540 018	1 416 007	40%	2 124 011	60%
	11 - Ueue ana'e	1 027 828	411 131	40%	616 697	60%
	12- Pétanque	886 895	354 758	40%	532 137	60%
	13 - Aroa va'a no arue	1 363 084	545 234	40%	817 850	60%
TOTAL DES COUTS EN FCFP		56 760 730	21 114 766		35 645 964	

Une note explicative de chaque programme est jointe en annexe, à votre dossier.

Tel est l'objet du projet de délibération qui est soumis à l'approbation de notre conseil.

Annexe à la délibération n°2024/14 du 22 mai 2024

Approuvant les projets en fonctionnement, au titre de la programmation 2024, du contrat de ville, leurs plans de financement et autorisant Madame le Maire à signer la convention de financement du Contrat de Ville

Les projets s'inscrivent dans les 3 piliers suivants :

- ⇒ Emploi et développement économique
- ⇒ Cadre de vie
- ⇒ Cohésion sociale

1) Pilier « emploi et développement économique »

1.1 - S'investir pour son avenir

Le projet se concentre sur l'entrepreneuriat avec deux actions distinctes :

J'entreprends pour mon avenir

Le futur entrepreneur qui souhaitera commencer les démarches sera guidé par un prestataire et pourra être soutenu par les partenaires sociaux.

Les bénéficiaires des formations dans l'action 2 pourront être soutenus dans la création de leur entreprise.

Les artisans seront accompagnés quant à l'organisation de leur exposition artisanale.

Le Forum « Entreprendre pour le fenua » regroupera un plateau technique orienté sur les démarches administratives, les réglementations en vigueur et des entrepreneurs qui pourront partager leurs expériences.

Je me forme

- ⇒ Formation « Initiation à la soudure »
- ⇒ Formation « Bucheronnage »

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	1 491 257	50%
Ville de Arue	1 491 258	50%
Coût total	2 982 515	100%

1.2 - Formation horticulture

Une formation sur les techniques de l'horticulture sera dispensée en faveur de 10 bénéficiaires issus des différents quartiers prioritaires de la commune de Arue.

Afin d'avoir les conditions optimales pour lancer la belle production de végétaux, fruitiers, plantes médicinales et bois locaux, Les formations en techniques de marcottage, greffage et bouturage, entre autres, seront dispensées à la future pépinière, par un prestataire. Les bénéficiaires constitueront une réserve de plantes, d'arbres fruitiers pour les planter dans les quartiers.

La pépinière a fait l'objet de cofinancement au contrat de ville en projet d'investissement.

Des visites de ferme horticole seront également organisées afin de mesurer le projet, saisir l'expérience des uns et des autres et rencontrer les professionnels du milieu.

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	508 912	50%
Ville de Arue	508 912	50%
Coût total	1 017 823	100%

2) Pilier « cadre de vie » :

L'animateur ou l'adulte relais, en charge d'une zone prioritaire, conduira son programme d'actions, annuel, autour de deux axes :

- ⇒ L'embellissement de la zone
- ⇒ Les animations de proximité

Ces programmes permettront d'améliorer les conditions, la qualité de vie et la sécurité des habitants, de pouvoir les engager dans le respect et la valorisation de leur environnement d'une manière pérenne.

2.1 - Pu'o'oro

Le programme se développera dans les quartiers de Ahititera et de Arahiri. Il permettra. Il se compose de 2 actions :

« Vai Api – Embellissement et Responsable » regroupe :

- ⇒ La réalisation d'une signalétique avec des jeunes et soutenu par des artistes locaux
- ⇒ 4 foyers participeront au concours du plus beau jardin organisé par la commune
- ⇒ des actions de propreté trimestrielle dans le quartier ainsi que l'opération de plantation diverses (fleurs et fruits)
- ⇒ Recensement les carcasses de véhicules, les animaux errants dans nos quartiers (Ahititera, Arahiri, Bonno)
- ⇒ Réparation des nids de poules et nettoyer les caniveaux dans la servitude Ahititera
- ⇒ Proposer de l'éclairage solaire provisoire dans le quartier Arahiri (existant)
- ⇒ Proposer des opérations mains serviables auprès de nos riverains (réparation des clôtures, élagage....)

« TaHoê » est de renforcer les liens et encourager ce sentiment d'appartenance à une communauté soudée entre bénéficiaires, au moyen d'animations de proximité :

- ⇒ La concrétisation de l'association de quartier Ahititera/Arahiri ;
- ⇒ La mise en place d'opérations à l'école Tamahana (rassemblement des familles, les répétitions de danses, les activités sportives...)
- ⇒ Des animations culturelles et sport pour nos enfants, les mercredis et vendredis après-midi, activités périscolaires
- ⇒ Le soutien scolaire ;
- ⇒ Le Théâtre pour les enfants et les parents ;
- ⇒ La mise en place d'une sortie de cohésion spécialement pour les acteurs de nos opérations 2024 (avril à décembre 2024) ;

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	830 360	40%
Ville de Arue	1 245 541	60%
Coût total	2 075 901	100%

2.2 - Papaoa ora

PAPAOA ORA couvre la zone de Paruaa à la mairie de Arue et se déclinera en 2 actions :

Action 1 : Embellissement des quartiers et du littoral

- ⇒ Recensement des carcasses de voiture à évacuer
- ⇒ Réparation des nids de poules
- ⇒ Réparation des grilles de caniveau endommagées
- ⇒ Réalisation d'une fresque et de la signalétique des entrées de chaque quartier
- ⇒ Définir 2 foyers par secteur pour le concours du plus beau jardin
- ⇒ Une sortie de cohésion se tiendra également afin de féliciter la participation et le sens de la responsabilité en tant qu'acteur de son quartier.

Action 2 : Animation de proximité

- ⇒ Animation continue des mercredis et vendredis après-midi de 13h à 15h
- ⇒ Les stages qui leur seront proposés pendant les vacances scolaires :
- ⇒ Stage de surf, Stage de va'a taie, Stage de natation Vaimane'e
- ⇒ Du sport, de la culture, de la musique, chorale...
- ⇒ Séances de sensibilisation sur les dangers divers, sur la mer, sur la route...

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	1 263 869	40%
Ville de Arue	1 895 804	60%
Coût total	3 159 673	100%

2.3 - Erima stop chalala action

Action 1 : L'embellissement, notre priorité

- ⇒ Rappeler le planning de ramassage des déchets verts et encombrants.
- ⇒ Recenser les carcasses de véhicules afin de permettre une campagne à réaliser sur le territoire de Arue pour le retrait de toutes les épaves avant la mise en place d'actions d'embellissement.
- ⇒ Programmer des journées « démarches propres » dans le but d'habituer la population à se mobiliser autour du nettoyage une fois tous les trois mois afin de rendre les espaces publics et le quartier propres.
- ⇒ Créer un groupe éco-sentinelle, un comité de suivi afin de maintenir sur un long terme les démarches « propres » de son quartier.
- ⇒ Participer aux actions de nettoyage du littoral, une action solidaire et volontaire envers les différents quartiers de la commune jouxtant sur le littoral.
- ⇒ Mettre en place une action de fleurissement avec la plantation de plantes florales et d'arbres fruitiers aux espaces publics, autour des plateaux sportifs avec la collaboration des habitants de quartier pour le partage des plantes et l'association des parents d'élèves pour la participation des élèves de l'école primaire de Erima.
- ⇒ Réalisation de deux panneaux signalétiques à l'entrée de chaque quartier pour annoncer la fierté de nos quartiers
- ⇒ Préparer nos familles pour le concours du plus beau jardin de la Ville.

Action 2 : Sa moov dans le quartier

Mise en place d'activités divers afin d'occuper les habitants :

- ⇒ Pratique du scoutisme pendant les mercredis après-midi et les vacances scolaires : pour 20 enfants de 8 à 12 ans.
- ⇒ Par la pratique de sports collectifs pour 20 enfants de 8 à 15 ans :
- ⇒ Anim'Futsal et Educ'Handball
- ⇒ Erima en santé : Entreprendre avec 10 personnes un suivi individuel sur le plan nutritionnel et un diagnostic santé ; mettre en avant une pratique physique régulière avec des coaches sportifs, une action de prévention alimentaire avec l'idée de planter des légumes suivis de cours de cuisine sain. Une action de prévention dans le but d'améliorer l'état de santé des habitants de Erima.

Clôturer cette action par une sortie de cohésion avec les familles participatives afin de les remercier de leur implication, de resserrer les liens entre les voisins et les habitants des quartiers Erima 1,2 et 3.

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	1 259 895	40%
Ville de Arue	1 889 842	60%
Coût total	3 149 737	100%

2.4 - la vai ma noa to'u aroa

Zone : Tearapae, Teariki, Faretetorea, Vaitiare et Tane.

Action 1 : TAMĀ ANA'E

Nettoyons et préservons nos quartiers accompagnés !

Module 1 : J'embellis mon quartier.

- ⇒ Retrait des carcasses voitures et bateaux
- ⇒ Panneaux signalétiques : Fresques et Sculptures aux entrées des quartiers Tearapae, Teariki, Faretetorea, Vaitiare et Tane.

Module 2 : Propreté dans mon quartier.

- ⇒ Nettoyage en quartier tous les trimestres et un nettoyage du lagon.

Module 3 : Convivialité et cohésion

- ⇒ Sortie de cohésion

Action 2 : A PATU ANA'E

Module 1 : Animation de proximité.

- ⇒ Avec les enfants : Les mercredis et vendredis après-midis :
- ⇒ Activités nautiques : Séances de natations, de Va'a et de Va'a tai'e
- ⇒ Ateliers d'initiation : au futsal et à la pétanque
- ⇒ Favoriser une compétition saine, repousser ses limites et s'améliorer constamment.

- ⇒ Avec les sans emploi : Les lundis, mardis et jeudis (2h par jours)
- ⇒ Atelier de plantation, de greffe de plantes et d'arbres fruitiers et atelier mélasse fait maison ;

- ⇒ Avec les matuatua : Les lundis, mardis et jeudis (2h par jours)
- ⇒ Atelier macramé et atelier peinture

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	1 336 684	40%
Ville de Arue	2 005 026	60%
Coût total	3 341 710	100%

2.5 - Hotuatau

Ce programme sera mis en place dans le quartier de Tefaaroa. Il s'inscrit dans la continuité de « Hi'o raa api – Action Ensemble » réalisé en 2023. Il consiste :

2 actions faisant appel à la prise de conscience et au développement durable dans son quartier permettront aux habitants d'être des acteurs :

L'embellissement :

- ⇒ Le nettoyage du quartier et son embellissement : réalisation de fresque, du panneau signalétique du quartier, curage des caniveaux et des rivières, retrait des épaves de véhicules, réparation des nids de poules...
- ⇒ Le nettoyage du littoral
- ⇒ 2 jardins seront entretenus pour le concours du plus beau organisé par la Mairie.

Les Animations de proximité permanentes et ponctuelles afin d'accompagner nos familles et nos enfants :

- ⇒ Des activités éducatives, culturelles et sportives
- ⇒ Des sorties pédagogiques
- ⇒ Un accompagnement individualisé pour les enfants en difficulté scolaire

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	2 171 012	40%
Ville de Arue	3 256 219	60%
Coût total	5 427 531	100%

3) Pilier « cohésion sociale » :

3.1 - Projet sportif aquatique et communication

Le Projet Educatif est reconduit pour sa quatrième année consécutive, visant le caractère sportif, aquatique et audiovisuel, l'innovation. La gestion et l'organisation du PSAC, d'une capacité d'accueil de plus de 120 enfants de 8 à 17 ans, permettra aux enfants issus des quartiers accompagnés de la Commune de Arue, de participer aux diverses activités afin de créer du lien social autour d'atelier sportifs, culturels et de loisirs.

Action n°1 : LE PROJET SPORTIF ET CULTUREL

Durant les périodes de vacances scolaires de Juillet/Août et Décembre/Janvier de 8h00 à 15h00, des activités sportives et culturelles seront proposées aux enfants.

Encadrés par des associations, fédérations, patentés et professionnels, les ateliers en alternance théorie et pratique seront organisés sur les bases en incluant les règles, le jeu et les connaissances pour la partie sportive tels que : le Taekwondo, Le basket ball, Le Hand ball, le Volley ball, le Rugby, le Battle ball, la boxe, le tennis et le skate.

En 2^{ème} phase, le volet culturel pour un apprentissage à l'activité artisanale, donne l'opportunité aux enfants et jeunes de se réapproprier son histoire et sa culture, des ateliers de confection de panier paeore, des parures en coquillages, la confection de nasse en bambou et bien d'autres produits seront au programme. Et également de la danse contemporaine.

Action n°2 : LE PROJET AQUATIQUE

Les activités aquatiques telles que : le va'a, l'optimiste, le surf, et la natation seront proposées aux adolescents.

Les ateliers seront encadrés par des éducateurs sportifs, Tamatoa PEREZ pour le va'a, le Yacht club de Tahiti, la fédération de surf et la fédération tahitienne de Natation.

De l'aquatique pour cette année afin de mettre en confiance nos adolescent sur le plan d'eau et en nage libre.

Action n°3 : LE PROJET AUDIOVISUEL

Aujourd'hui, le moyen de communication le plus efficace semble être l'audiovisuel. Les adolescents y sont friands : Tik Tok, vidéos divers, danse... Il s'agit là de proposer des ateliers d'apprentissage sur l'utilisation correcte et intéressant des caméras, recadrer la bonne utilisation en réalisant des vidéos sur l'environnement dans son quartier, la sécurité routière, les chiens errants, le décrochage scolaire, les fléaux, les dangers domestiques, le harcèlement... C'est un moyen efficace pour transmettre le message et d'échanger sur son contenu. Une meilleure santé mentale telle sera l'objectif principal.

10 adolescents de 15 à 17 seront choisis par les animateurs de quartiers pour cet atelier. Un moyen de se former et de se perfectionner, un moyen de création, un impact culturel et des collaborations passionnantes.

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	5 968 679	30%
Ville de Arue	13 926 917	70%
Coût total	19 895 595	100%

3.2 - Programme communal culturel

La commune s'inscrit dans la continuité de réappropriation du patrimoine culturel, elle témoigne d'une forte volonté de maintenir un axe culturel dans les actions développées. Des activités de pratiques culturelles, artistiques et culinaires, nombreuses et relevant de champs variés : la dans la musique, l'écriture, l'art oratoire, le chant, l'artisanat et les sports traditionnels, la pâtisserie chinoises ...

Action 1 - la pâtisserie chinoise

Pour une évason savoureuse et très variée, ce sera l'occasion pour nos familles de découvrir et d'apprendre des spécialités culinaires chinoise (nems, les chao pao et les wonton) et de plonger dans une cuisine facile et économique.

Action 2 – la formation : la sculpture et la transformation des produits agricoles

L'action consiste en l'organisation de deux formations et initiation auprès des administrés de la commune :

- ⇒ Initiation à la sculpture en faveur de 20 personnes (10 papas et 10 mamans). Les familles auront à sculpter une tiare sur du bois.
- ⇒ Formation sur la transformation des produits agricoles et leur utilisation en cuisine de tous les jours

Pour arriver à avoir des familles autonomes en alimentation en utilisant des produits à portée de main et de se nourrir de façon saine et à moindre coût.

Action 3 – te tau matari'i

L'année polynésienne se divisait en deux principales saisons ou périodes royales (*tau ari'i*), marquées par deux dates :

- ⇒ Matarii i raro, vers le 20 mai, avec la disparition des Pléiades et le début de la saison de la disette (tau o'e).
- ⇒ Matarii i ni'a, vers le 20 novembre où commence la saison de l'abondance (tau 'auhune)

Pour cette édition « Te Tau Matari'i 2024 », la commune pérennise la culture polynésienne sur son territoire, les 16, 17 et 18 mai puis les 21, 22 et 23 novembre.

Jeudi 16 mai et Jeudi 21 novembre

- ⇒ En journée : Séances d'information planétarium (la constellation du scorpion et des pléiades)
- ⇒ En soirée : projection de film documentaire FIFO

Vendredi 17 mai et 22 novembre

- ⇒ Soirée culturelle : Ecole de danse Aratoa, école de himene Taruu, orero ...
- ⇒ En novembre : Inauguration du tahu'a te'araa – le plancher des archers

Samedi 18 mai et 23 novembre

- ⇒ Journée de cohésion sur le littoral
- ⇒ Visite et randonnée du site de « Aneane » : plantation d'arbres fruitiers et médicinales

Action 4 - heiva i Arue

Projet populaire et participatif qui va rassembler tous les quartiers autour de la danse, de l'écriture, de l'art oratoire et de l'artisanat répartis en cinq groupes :

- ⇒ Groupe 1 : Arahiri, Ahititera, Bonno
- ⇒ Groupe 2 : Papaoa, Paruau, Tahipu
- ⇒ Groupe 3 : Erima 1, 2 et 3
- ⇒ Groupe 4 : Vaipoopoo, Tearapae
- ⇒ Groupe 5 : Tefaaroa

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	3 556 968	40%
Ville de Arue	5 335 452	60%
Coût total	8 892 420	100%

3.3 - Te here te aroha

« Te here, te aroha » est un programme d'actions en faveur des plus vulnérables et un état d'esprit... pour mieux vivre à Arue. Il comprend à la fois des suivis individuels d'un public et l'organisation d'actions collectives, des séances de sensibilisation et d'information.

« On retiendra ici les personnes les plus vulnérables... »

- ⇒ Les « matuatua » :
- ⇒ Les personnes en situation d'handicap :
- ⇒ Les enfants en difficulté de 5 à 7 ans :
- ⇒ Les sans-abris

Action 1 : Te Here

Accompagnements individualisés par des professionnels (éducatrice spécialisée, infirmière libérale) pour :

- ⇒ Matuatua 65 ans et plus (Personne seule, ou en conflits familiaux)
- ⇒ Enfants 5 à 7 ans (Enfants issus des écoles de Arue en difficulté scolaire, issus de familles nombreuses)
- ⇒ Sans abris

Des actions collectives :

- ⇒ La semaine du bien-être des matuatua

Organiser des actions collectives autour d'activités physiques, ludiques, bien être... pendant 4 jours et finaliser autour d'un cocktail en fin de matinée. Le mot d'ordre : Prendre soins de soi, échanger avec les autres. Soit 180 personnes âgées.

- ⇒ Le handicap :

Avec l'association Huma Mero, une matinée de bien-être et d'activités ludiques suivies d'échanges interactives avec les autres bénéficiaires du programme en petit groupe sera organisée. Briser l'isolement, communiquer et s'épanouir. Tout comme Helen KELLER sourde, muette et aveugle a obtenu son diplôme universitaire. « Valoriser ce public... briser l'indifférence, voir le handicap sous un autre angle. »

⇒ Sdf - retour aux sources :

Accompagnement des sans-abris reprendre leur vie en main. Lever les freins émotionnels ou structurels précarité de l'emploi, logement... optimiser nos interventions avec le Bureau des Sans Abris et poursuivre leur accompagnement vers l'autonomie.

Deux sorties en randonnée en petit groupe pour prise de conscience et briser le quotidien. Durant les séjours, un atelier spécial chant sera réalisé afin que le groupe puisse offrir sa réalisation lors de la journée de clôture du programme « Te here, te aroha »

Les interactions – nos bonnes actions :

Mise en place de sorties à petite échelle dont le transport est effectué par nos soins avec le fourgon du service soit 8 personnes. Les bénéficiaires optent pour une bonne action effectuée auprès des organismes de secours liés aux confessions religieuses de Arue.

Séance de sensibilisation et d'information :

Informé, sensibiliser le public geste et postures, accompagner une personne vulnérable, former aux gestes de bien-être.

Action 2 : Te aroha

Les actions solidaires :

Les forces vives volontaires (associations, confessions, entreprises...) de la commune se mobiliseront pour organiser la journée « Te here et te aroha » en faveur du public touché et d'autres familles en difficulté. Plusieurs animations et travaux réalisés durant le programme seront exposés et offerts aux plus démunis.

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	1 416 007	40%
Ville de Arue	2 124 011	60%
Coût total	3 540 018	100%

3.4 - Ueue ana'e

Action 1 : Inter quartiers futsal

Mise en place des inters quartier de Futsal, avec 3 grandes rencontres Inter quartier tels que :

- ⇒ Les qualificatives au Festival des Iles
- ⇒ La Coupe du Maire
- ⇒ La Coupe de Noel.

Ce sera une année où chacun aura l'opportunité de sortir Champion d'une de ses 3 grandes rencontres. Par contre, les règles seront imposées et feront partie d'accumulation de points.

Action 2 : Initiation au Futsal.

Mise en place des journées d'initiation au Futsal pour les plus jeunes âgés de 06 à 12 ans issus des quartiers prioritaires.

Cette initiation sera encadrée par le Comité Arue de Futsal et des joueurs, les mercredis et vendredis après-midi.

Un plateau en faveur des jeunes, viendra clôturer ces initiations avec la mise en place de la Coupe « Aito Aroa ».

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	411 131	40%
Ville de Arue	616 697	60%
Coût total	1 027 828	100%

3.5 - Pétanque

Action n°1 : Rénovation du boulodrome de ERIMA

Afin de permettre le lancement de la pratique, il sera nécessaire de rénover le boulodrome de Erima. En l'état, il est occupé par les habitants, passionnés par ce sport. Il donne l'occasion de se retrouver ensemble et de s'affronter de manière collégiale.

L'aménagement de sites de pratique dans les quartiers de Vaipoopoo, Tefaaroa, Tamahana, et tombeau du roi sera à travailler avec les adeptes.

Action n°2 : Initiation à la Pétanque

La pétanque est un sport de précision et de stratégie. L'initiation pour les enfants sera organisée les mercredis et vendredis après-midi et coachée par un éducateur sportif de la Fédération.

Action n°3 : Inter Quartier Pétanque

En complément du va'a et du futsal, les inters quartiers seront organisés sur Arue. Cela permettra d'entraîner des joueurs avec un bon potentiel afin de pouvoir rivaliser sur le plan de la compétition.

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	354 758	40%
Ville de Arue	532 137	60%
Coût total	886 895	100%

3.6 - Aroa va'a no arue

Le projet « Aroa Va'a No Arue » souhaite favoriser le sport et la culture comme alternative à la lutte contre la délinquance et l'oisiveté.

Pour rappel, les courses de va'a de l'année dernière, c'est plus de 80 rameurs et rameuses issus des quartiers accompagnés de la commune ; pour certains sont en fédéral

Pour dire, démarré en loisir, certains sont en fédéral, belle évolution et découverte de grande capacité.

Le va'a continue avec de nouveaux adeptes pour 2024.

L'aventure de l'année passée avec les athlètes assidus, nous encourage à engager des adolescents dans la discipline. Pris en charge à cet âge, les rameurs et rameuses seront encore plus prometteurs.

Action 1 : Atelier de proximité et de Cohésion (cadets, juniors et séniors)

- ⇒ Volet 1 : Création d'un comité de suivi et référents de quartier
- ⇒ Volet 2 : Engagement de nos adeptes de va'a en licence loisirs et fédérales
- ⇒ Volet 3 : Opération de nettoyage lagonaire
- ⇒ Volet 4 : Courses va'a inter quartier du 18 mai et 23 novembre 2024 ainsi que le Heiva Mateina'a le 29 juin 2024 inters communes et inter-entreprises

Action 2 : Va'a Cadets et Juniors

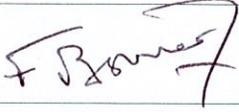
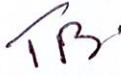
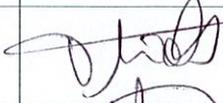
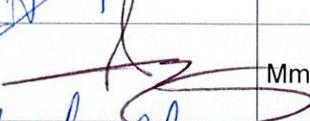
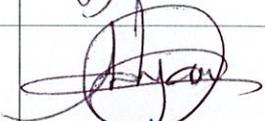
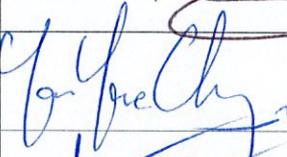
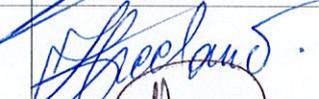
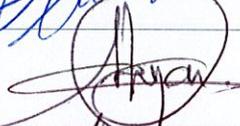
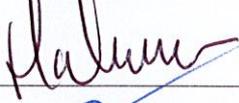
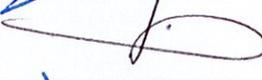
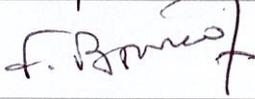
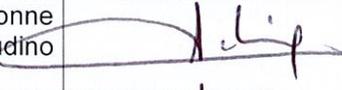
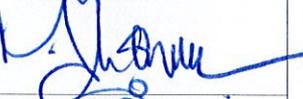
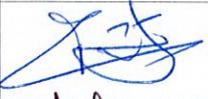
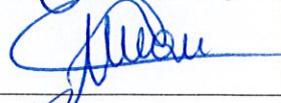
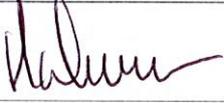
- ⇒ Volet 1 : Session d'initiation de va'a, les mercredis de 15h à 17h et réparation de va'a

Action 3 : Va'a Seniors

- ⇒ Volet 1 : Entraînement de va'a, les mardis de 16h à 18h
- ⇒ Volet 2 : Réparation de va'a

Source de financement	Montant en FCFP	Taux de participation
Contrat de ville	545 234	40%
Ville de Arue	817 850	60%
Coût total	1 363 084	100%

Délibération n°2024/14 du 22 mai 2024

Prénom - Nom	Emargement	Prénom - Nom	Emargement
M. Gilles TEAUNA donne procuration à M. Francis BONNO		Mme Taiana TEHEI donne procuration Mme Bernadette VANE	
Mme Vahinetua TUAHU		Mme Mirella TEIKITOHE	
M. Jacky BRYANT		Mme Muriel LYAU	
Mme Anna YON YUE CHONG		M. Heimanu TERAU	
M. Edgar TEHAHE		Mme Tehani YAO	
Mme June FREELAND		M. Raanui ARIITAI	
M. Errol BENNETT donne procuration à Mme Muriel LYAU		Mme Moeata MALINOWSKI	
Mme Laïza PEU		M. Lémuel BROTHERS	
Mme Turia ARAPA		M. Hurimana TEIHO	
M. Francis BONNO		Mme Mélodie TEARIKI	
Mme Micheline BANNER		Mme Eve VOHI donne procuration à Mme Vahinetua TUAHU	
Mme Bernadette VANE		M. Frédéric DAFNIET	
M. Clet HAMBLIN donne procuration à M. Claudino TEHAMOANA		Mme Tahiapitiani TIMAU	
M. Claudino TEHAMOANA		M. Tepuanui SNOW	
M. Yves TERIITAU		M. Atonia MAITIA donne procuration à Mme Tahiapitiani TIMAU	
M. Jérémie CHAINE donne procuration à Mme Moeata MALINOWSKI		M. Joël BONNO	